



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 27 avril 2023

**Objet : Question parlementaire n° 7896 du 19 avril 2023 de Monsieur le Député Marc Spautz concernant « Reconversion professionnelle ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 19 avril 2023, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et au Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au lundi 19 juin 2023 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude Meisch